

Contribution 1

Pour un parti/mouvement à la hauteur des enjeux !

Présentée par Catherine Hervieu

Texte non soumis au vote.

Préambule

Le lancement des États Généraux de l'Écologie correspond à la mise en œuvre des textes adoptés par notre parti lors du Congrès de Rungis en décembre 2022. Les mois de fortes mobilisations sociales contre l'injuste réforme des retraites, imposée à marche forcée par le Gouvernement, n'ont pas forcément été propices à l'appropriation de la démarche à la hauteur de l'ambition affichée : un nouveau mouvement de l'écologie capable de fédérer plus d'un million de personnes en trois ans. Néanmoins, le lancement de la refondation doit nous mobiliser pour garantir les conditions de sa réussite et fixer les grandes lignes d'un cap politique clair.

La réussite du nouveau parti/mouvement de l'écologie : une responsabilité commune

L'écologie politique est récente : elle connaît depuis son émergence différentes étapes lui permettant d'articuler les phases de lanceuse d'alerte et d'opposition à celles de la conduite des politiques publiques. Ces étapes restent compliquées. En effet, alors que nous avons beaucoup d'élu·e·s en responsabilité sur l'ensemble des politiques publiques, maillant les territoires, et des parlementaires (Parlement européen, Assemblée Nationale, Sénat), certain·e·s adhèrent·e·s souhaitent garder le primat d'un "parti plaidoyer", « mouvementiste » qui se contenterait, à l'instar d'une ONG, de vouloir peser sur les décisions des élu·e·s. L'exercice des responsabilités, dans l'histoire des Verts et d'EELV a toujours suscité cette ambiguïté, traduite notamment par la formule « un pied dedans, un pied dehors ». L'oscillation entre le « mouvementisme » et un "parti de gouvernement" est constante, y compris au sein des directions successives, freinant le développement effectif du parti et sa crédibilité. De plus, la convoitise suscitée par l'écologie politique, auprès des différents partis de gauche qui n'ont cessé de se diviser depuis plus de 150 ans, phagocyte à la fois la vie interne et nos positionnements externes.

Or nous le savons, le parti écologiste représente l'espoir, d'autant plus s'il réussit sa mue en assumant pleinement la centralité de l'écologie politique. Il doit rénover puissamment son récit pour entraîner le camp des progressistes et l'emporter enfin face aux conservateurs, aux libéraux, et aux droites extrêmes. Nous en avons déjà les bases avec les solutions mises en œuvre par les élu·e·s écologistes dans les territoires et à tous les échelons institutionnels, avec aussi la réussite de batailles gagnées grâce aux actions conjointes entre mouvements et élu·e·s. Mais aussi avec l'affirmation solennelle de l'urgence à agir tout en améliorant la démocratie grâce à un récit exigeant.

Fidèles à la poursuite de la construction d'une Europe écologique, sociale, solidaire et démocratique en tant que membres du Parti Vert Européen et des Verts Mondiaux, nous devons tout au long du processus des EGE et grâce à eux, être investi·e·s au maximum dans la campagne des élections européennes pour que 2024 soit une étape forte pour l'écologie politique en France comme au niveau européen.

Les principes pour réussir la refondation

Au terme de la refondation, il est nécessaire d'avoir une organisation et un cap politique clairs. La cohabitation d'un parti politique et d'un mouvement doit être structurée, lisible et compréhensible par toutes et tous. Le parti politique, dont le fonctionnement sera amélioré via une révision des statuts et du règlement intérieur, jouera pleinement son rôle.

Le mouvement pourrait avoir plusieurs fonctions : regroupement des sympathisant·e·s, déploiement des moyens pour mener les batailles culturelles de terrain, interface d'une part avec nos nombreux partenaires, et d'autre part avec la société civile dans son ensemble.

Ces deux piliers parti et mouvement doivent avoir le même objectif politique partagé, chacun dans leurs prérogatives bien comprises : entraîner la société pour gagner la bataille du climat et de la justice sociale, se donner les moyens de l'exercice des responsabilités et du pouvoir à tous les échelons.

Pour cela, il faut des instances efficaces et coordonnées entre elles afin d'éviter la déperdition des énergies militantes et de l'expertise gagnée au sein des différentes instances (ce qui génère rancœur et découragement).

Nous insistons sur la nécessité d'une collégialité réelle dans la conduite du parti et du futur mouvement.

Ainsi, la stratégie politique ne saurait être élaborée de façon descendante, à l'encontre de l'organisation fédéraliste que nous promovons.

L'articulation politique transparente entre le parti - le futur mouvement- et les différentes strates des élu·e·s est une condition majeure.

Nous insistons sur la nécessité d'avoir une parole collective cohérente qui porte nos priorités et qui ne doit pas être noyée par la phrase qui nourrit le buzz médiatique nous faisant perdre des citoyens au fin fond des territoires. D'où l'importance des instances de régulation en amont.

La formation des adhérent·e·s et des cadres tant sur l'histoire de l'écologie politique que sur celles des autres formations, que sur les lois et les réglementations est une priorité.

Nous attirons l'attention quant au primat du tout-numérique dans la future organisation du mouvement, laquelle ne saurait faire l'impasse sur l'animation politique à tous les échelons d'une organisation fédéraliste, au plus près des territoires.

Il s'agit finalement de sortir résolument de la "maladie de la minorisation" et d'une forme d'entre-soi dans l'immédiat confortable pour certain·e·s, mais en total décalage avec les ambitions affichées face aux enjeux environnementaux, sociaux et démocratiques. Nous devons jeter les bases de la massification du parti, s'ouvrir et savoir accueillir au-delà des convaincu·e·s. Malgré tous les immenses défis, c'est à la construction de la classe écologique que nous devons nous atteler à partir de valeurs communes, dans le but d'être en responsabilité pour changer et améliorer la vie de toutes et tous.

Signataires :

Laurence Abeille (Ile de France), Hervé Agbessi (Ile de France), Monique Alfonsi (Corse), Alexis Bachelay (Ile de France), Christine Bourquard (Bretagne), Élodie Bouzid (Ile de France), Alexis Braud (Ile de France), Marine Chailloux (Ile de France), Fabien Charbonnel (Bourgogne), Odile de Charentenay (Languedoc-Roussillon), Hacène Chibane (Ile de France), Kader Chibane (Ile de France), Billy Chrétien (Bourgogne), Dominique Cloarec (Poitou-Charentes), Guillaume Cros (Midi-Pyrénées), Jean Desessard (Ile de France), Gérard Dupouy (Aquitaine), Marie-Claire Dupouy (Aquitaine), Frédéric Faverjon (Bourgogne), Éric Ferrères (Ile de France), Stéphane Herb (Languedoc-Roussillon), Catherine Hervieu (Bourgogne), Anne-Claire Jarry-Bouabid (Ile de France), Julien Jonnard (Bourgogne), Thomas Laffare (PACA), Séverin Lamotte (Lorraine), Nicolas Lecoq (Aquitaine), Anick Maréchal (Franche-Comté), Sylvain Mariette (Lorraine), Gil Métaï (Picardie), Maurice Morel (Rhône-Alpes), Jean-François Monino (Ile de France), Lou Noirclère (Lorraine), Danon Odayen (La Réunion), Jean-Claude Pradels (Aquitaine), Viviane Rat-Morris (Picardie), Joris Rivière (Bourgogne), Pilar Saldivia (Ile de France), Rémy Sébastia (Bretagne)

En soutien

Sophie Bussière (membre du BE), Samia Lakehal (membre du BE),